

Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

du Parc
naturel
régional
du Luberon



Rédaction et relecture: Parc naturel régional du Luberon (Sophie Bourlon, Lilian Car, Mona Espanel, Muriel Krebs, Stéphane Legal, Solgne Louis, Laurent Michel, Aline Salvaudon)

Gestion des données et cartographie: Parc naturel régional du Luberon (Muriel Krebs, Lilian Car)

Inventaires naturalistes: Parc naturel régional du Luberon, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA), Groupe Chiroptères de Provence (GCP), Fils et soies, Réseau des Entomologistes de Vaucluse et des Environs (REVE) et les habitants de Viens.

Photographies : Parc naturel régional du Luberon : Jérôme Brichard (P57) — Patrick Cabrol (P51) — Lilian Car (P1,18,19,20,21,27,3548,49) — Françoise Delville (P2,3,44,47,50) — Mona Espanel (P7) — Stéphane Legal (P52,56) — Laurent Michel (P20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,42,43,44,45,48) ; LPO PACA : Pie grièche à tête rousse (P45) — Grand-duc d'Europe (P23) — Aurélien Audevard (Hirondelle de rochers - P22, Guépier d'Europe - P40, Martinet noir - P48) — C.Aussaguel (Pic noir - P29) — Candy Bellon (Prairie - P32) — Aurélie Johanet (Pelouse à stipes - P32, Milieux géologiques - P50) — F.Grimat (Hirondelles de fenêtre - P47) — Elsa Huet-Alegre (Inventaire - P59) — André Simon (Lézard des murailles - P22) ; Stéphanie et David Allemand (P44) ; Joséphine De Vlieghe (P60) ; Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon (P46) ; Vincent Derreumaux (P31) ; **Creative Commons:** S.Björn (P1,41) — S.Filoché (P48) — Patrick Hacker (P22) — P.Haffner (P41) — R.Hodnett (P23) — J.Laignel (P29) — R.Poncet (P47) — O'Roquinarc'h (P27) — L.Rouschmeyer (P23) — Ryzhkov (P41) — Sussexbirder (P28) — D.Taborelli (P45) — H.Tinguy (P33) — J.Tourout (P1,29) — S.Wroza (P22,34,35,49).

Illustrations: Julie Colombet — **Design graphique:** Lionel Thinque - Fuzz Design

Impression: L'Imprim, sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales. Juin 2025





Sommaire

Éditos	4	Les garrigues et les pâturages	32
Les Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC) du Parc naturel régional du Luberon	6	Les milieux humides et aquatiques	38
Portrait de la commune	8	Les espaces agricoles	42
Histoire de Viens : l'impact des activités humaines sur la biodiversité actuelle	10	Le village et les bâtiments	46
Paroles d'habitantes et d'habitants	14	La géodiversité	50
Les espèces de la commune	16	Les enjeux biodiversité et géodiversité sur le territoire de la commune	54
Les milieux naturels	18	Exemples d'actions dans la commune	56
Les milieux rocheux	20	Et moi, je fais quoi pour la biodiversité et la géodiversité ?	58
Les milieux forestiers	25	Remerciements	60



Dominique Santoni

Présidente du
Parc naturel
régional du
Luberon

Avec le lancement en 2023 des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC) pour 5 communes du Parc naturel régional du Luberon (Viens, Auribeau, Lauris, Puget et Volx), nous nous sommes engagés dans une aventure collective et dynamique pour la protection de la biodiversité de notre territoire. Le vivant, dans toute sa diversité biologique et géologique, a été au cœur des attentions de toutes et tous.

Cette démarche reflète les actions que nous souhaitons faire perdurer à l'horizon 2040 dans la nouvelle Charte du Parc : une meilleure connaissance de la biodiversité pour mieux la prendre en compte dans les activités humaines. Cette action a été possible grâce aux contributions financières de l'Office Français de la Biodiversité et de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

À Viens, village médiéval chargé d'histoire, le conseil municipal, les agents communaux et la population se sont mobilisés pour mener à bien cet ABC sur leur territoire.

Et avec quel succès ! Au total, ce sont plus de 30 réunions, sorties sur le terrain et animations qui ont pu être organisées. En moins de deux ans, 2 068 observations faunistiques et 321 observations floristiques ont été recensées sur la commune, avec l'aide des agents du Parc, des associations partenaires et des citoyens. Ces inventaires confirment une biodiversité riche, qui a parfois pu être identifiée sur des milieux encore peu observés. C'est donc une formidable avancée dans la connaissance de la biodiversité.

L'ABC de Viens a permis de découvrir de nouvelles espèces comme le Taupin violacé, un coléoptère rarissime, ou l'Orge faux-seigle, une graminée rare des prairies humides. D'autres espèces à enjeux de conservation très importants, non revues depuis longtemps, ont aussi été retrouvées, à l'image de la Pie-grièche à tête rousse et du Moineau soulcie.

La connaissance n'a de fondement que si elle est partagée par toutes et tous. Il faut donc la rendre accessible pour favoriser ensuite la mobilisation et l'action. C'est le but de ce livret que vous aurez, je l'espère, plaisir à consulter et à conserver !

Chères habitantes, chers habitants,

La période 2023-2025 marque une étape importante pour notre village, avec la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), en partenariat avec quatre communes du Parc naturel régional du Luberon. Viens a activement contribué à ce projet, essentiel pour la protection de notre environnement naturel.

Cette initiative, centrée sur la biodiversité, a mobilisé élus, techniciens, habitants, associations locales et agents du Parc pour inventorier la faune et la flore de notre commune. Plus de 8 réunions, sorties sur le terrain et animations ont permis à tous de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel.

Les inventaires ont recensé une grande diversité d'espèces, des oiseaux aux insectes, en passant par la faune aquatique, les chauves-souris et les araignées, dont certaines n'avaient pas encore été explorées. Des espèces rares et à fort enjeu ont été identifiées, enrichissant ainsi notre connaissance de la biodiversité locale.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la nouvelle Charte du Parc naturel régional du Luberon, visant à mieux connaître et intégrer la biodiversité dans nos pratiques quotidiennes et nos activités humaines. Cette connaissance, pour être utile, doit être partagée. Ce livret vous est donc destiné, pour rendre cette richesse accessible à tous et renforcer notre action collective pour préserver notre environnement.

Je vous invite à consulter ce livret, un outil précieux pour comprendre et transmettre l'importance de la biodiversité dans notre commune. Ensemble, continuons de préserver et de valoriser notre patrimoine naturel.

Avec ma reconnaissance et mon engagement,



**Frédéric
Roux**

Maire de
Viens

Petit rhinolophe



Les Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC) du Parc naturel régional du Luberon

Avec 183 719 habitants*, le Parc naturel régional du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185 000 hectares, répartis sur 78 communes dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Les villes principales sont Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Forcalquier.

Pour son patrimoine naturel, culturel et identitaire remarquable, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est doublement reconnu par l'Unesco : Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure et Géoparc mondial Unesco.

Situé au carrefour d'influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, cet espace offre une mosaïque d'ambiances, de reliefs, de paysages et de milieux naturels. Des millions d'années d'histoire géologique et l'occupation humaine ont façonné cette diversité de roches, de paysages et de villages...

Parmi les villages du Luberon, Viens se distingue par son caractère médiéval, renfermant en son sein une architecture incroyable témoignant de son riche passé. Dominant de magnifiques paysages, le village est au cœur de paysages alternant entre collines et vallons, perché face au massif du Luberon.

POURQUOI UN ABC ?

Afin de préserver la richesse écologique du territoire, le Parc naturel régional du Luberon a répondu à l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité en 2023 pour accompagner la commune de Viens dans la réalisation d'un ABC, ainsi que 4 autres communes (Auribeau, Lauris, Puget et Volx).

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI UN ABC ?

Les ABC du Parc naturel régional du Luberon visent à :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire et déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation qui y sont liés
- Enrichir les données disponibles du système d'information territorial du Parc, les valoriser et les mettre à disposition des publics
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte
- Mobiliser et rendre acteurs les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics, (habitants, touristes, scolaires, acteurs socio-économiques)

* Source Insee 2025



Narcisse d'Asso

- Faire émerger les initiatives locales en faveur de la biodiversité et de la géodiversité
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité et de la géodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme
- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

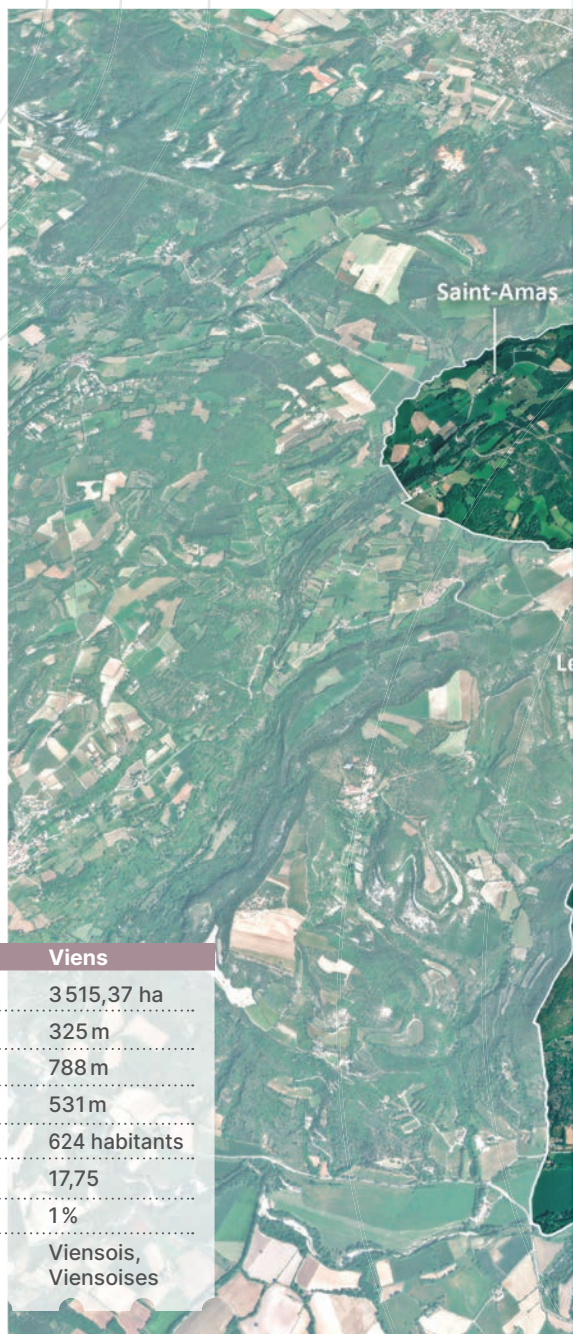


LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2010, 1 072 ABC ont été réalisés dans 4 674 communes en France.

Ce livret a été réalisé dans le cadre de ces Atlas, afin de bénéficier d'une vision globale de la biodiversité et de la géodiversité de la commune de Viens.

Portrait de la commune de Viens



Commune	Viens
Superficie	3 515,37 ha
Altitude min.	325 m
Altitude max.	788 m
Altitude moyenne	531 m
Population totale	624 habitants
Densité de population au km ²	17,75
Évolution de la population sur 10 ans	1 %
Nom des habitants de la commune	Viensois, Viensoises



Histoire de Viens: l'impact des activités humaines sur la biodiversité actuelle

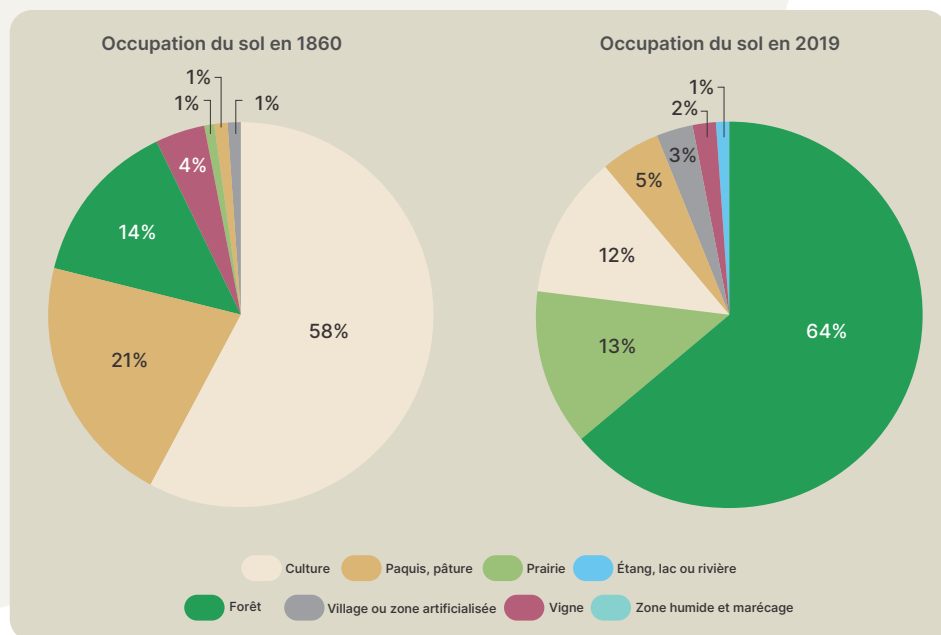
Des vestiges néolithiques assez nombreux montrent que la zone de Viens a été occupée, et donc défrichée, dès cette période. À l'antiquité, les Ligures, les Celtes, puis les Gallo-romains s'installèrent sur le territoire de la commune qui, depuis, n'a pas cessé d'être habitée et cultivée. Autour des fermes et hameaux, développés au Moyen Âge en relation avec le village fortifié, les différents terroirs de Viens ont été régulièrement exploités et aménagés, avec par exemple des terrasses de culture. L'économie de Viens fut prospère dès le XVII^es, avec la présence de foires et marchés, de nombreux artisans. L'agriculture était diversifiée avec la culture de céréales, d'olives et l'élevage ovin, elle s'est complétée au XIX^es avec le travail du ver à soie. Sur les versants boisés, les zones de pâturage étaient exploitées par des troupeaux, ce qui a créé des zones ouvertes de « pâquis », qualifiées aujourd'hui de « pelouses pastorales ». Des espèces de plantes et d'animaux dépendant des milieux ouverts ont alors colonisé ces secteurs entretenus par les coupes de bois et la dent des moutons. Le bois d'Autet, au nord de la commune, est la seule véritable forêt qui apparaît sur la carte dite « de Cassini » (fin du XVIII^es).

La carte d'État-major établie aux alentours de 1863 donne la répartition de l'usage des terres à Viens à cette époque, où le village comptait 1100 habitants : 62 % de terres

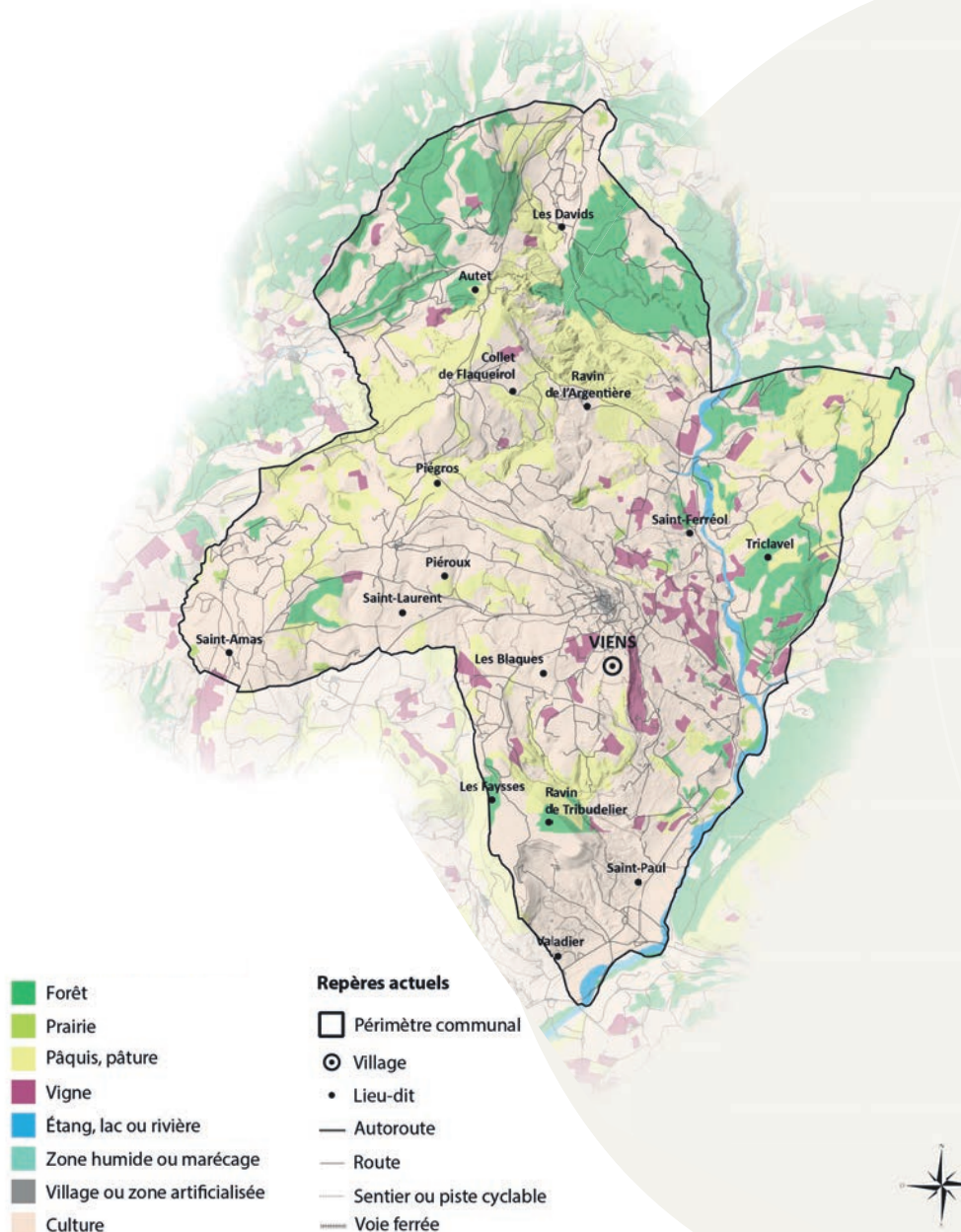


agricoles, 21% de pâquis et seulement 14% de forêts. La baisse de la population après la Première Guerre mondiale, et le passage d'une économie rurale basée sur l'autarcie et l'usage des ressources locales (bois, fertilisation des terres par les troupeaux) à une agriculture moderne, ont entraîné un abandon de nombreuses parcelles peu accessibles ou peu fertiles. Les terres agricoles et les espèces liées aux cultures (oiseaux, plantes, insectes) ont

fortement régressé. Comme sur l'ensemble du Luberon, la biodiversité sauvage (chênes, pins) a recolonisé les secteurs délaissés par les humains. On constate en 150 ans une augmentation spectaculaire de la surface forestière (qui couvre aujourd'hui les 2/3 de la commune). Cette réinstallation d'espèces de la flore et de la faune forestières est incarnée aujourd'hui par l'emblématique retour du Loup gris.



Occupation du sol en 1860



Occupation du sol en 2019



Paroles d'habitantes et d'habitants

« Il y avait à l'époque beaucoup de paysans qui entretenaient champs et chemins, des troupeaux de chèvres et de moutons qui tondaient l'herbe ! Pas besoin de tondeuses électriques.

Pour le village, je nettoyais tout à la main avec pelle et balai en laissant les fleurs naturelles, tout n'était pas encore goudronné et je ramassais quelques papiers, les six troupeaux du village et les chèvres de Simone et de Gabrielle faisaient le reste. Je n'utilisais aucun produit chimique, pour l'entretien courant, je taillais les buissons et les arbustes.

Pour moi, la Biodiversité, ah!, c'est tout un ensemble par exemple, ce qui pousse, ce qui vole, les oiseaux, les papillons, les forêts, c'est l'air que l'on respire, il faut la protéger et la respecter. Il y a un ensemble de choses à faire, déjà chercher des solutions pour arrêter partout les pesticides. Je me rappelle qu'à

mon époque, il y avait beaucoup d'oiseaux, de renards, de lapins, de couleuvres, il y en a beaucoup moins, alors c'est important de faire des efforts pour respecter notre environnement et sa biodiversité. J'espère que cet Atlas de la Biodiversité Communale sera utile pour connaître et pour mieux protéger cela car c'est tout un ensemble indispensable à notre vie. »

.....

Paroles d'Émile Bertrand, en sa qualité d'agent territorial, cantonnier de Viens de 1979 à 1996, soit plus de 16 ans à entretenir le village et les chemins de la commune.



« J'ai découvert Viens par une belle journée de juin 1972, je suis arrivée par la route qui monte d'Apt et là, j'ai été enchantée et émerveillée par la vue de la couleur or et l'odeur de miel que dégageaient les genêts jaunes fleuris au bord de la route avec le Luberon et ses formes douces et arrondies et bleutées en fond.

Au fil des années, j'ai découvert, respecté et aimé cette nature si diverse et si présente dans et autour du village.

À Viens, les fleurs poussent naturellement entre les pierres, attirant insectes et papillons, les oiseaux y nichent dans leur creux, les petites chauves-souris s'accrochent encore dans les vieilles granges, une osmose entre faune et flore et minéral.

Pour protéger et respecter et préserver toute cette vie et cette biodiversité exceptionnelle,

il faut la connaître, la faire connaître et pour cela, quoi de mieux qu'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Cet Atlas de la Biodiversité Communale réalisé grâce au Parc naturel régional du Luberon et avec ses équipes est une démarche formidable de découvertes et de liens entre les habitants du village. Il sera un outil précieux de passage de témoin aux jeunes générations. »

Viviane Dargery



« Lorsque je me promène le long des chemins bordés de fleurs sauvages et d'arbres centenaires, je suis émerveillée par la richesse de notre environnement et par l'importance de préserver ce qui nous entoure.

Notre village, comme beaucoup d'autres, abrite une biodiversité unique. J'aime Viens pour son histoire, pour sa beauté, pour sa faune et sa flore.

Pendant des années, j'ai vécu à Viens en pointillé, mais aujourd'hui, la retraite me permet d'apprécier ce lieu où il fait bon vivre et que je souhaite transmettre, en le protégeant, aux générations futures.

J'espère que cet Atlas de la Biodiversité nous

fera prendre conscience des trésors qui nous entourent et pourra jouer un rôle crucial dans la protection des ressources naturelles de notre beau village. »

Danielle Perrone



Les espèces de la commune



Ophrys de Provence



Anax empereur

À l'issue de l'ABC
de Viens,
il a été recensé :

2 183 espèces connues

170 espèces protégées

110 espèces menacées

157 espèces à enjeux du Parc

Enjeu du Parc : responsabilité du Parc pour la conservation d'une espèce donnée. Cette évaluation tient compte de nombreux critères, par exemple : espèce menacée, espèce dont il abrite les principales populations régionales, etc.

Espèce menacée : sont considérées ici toutes les espèces inscrites sur une liste rouge de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), dès le niveau « quasi-menacé ».



Estimation du niveau de connaissance :

● Bon
 ● Moyen
 ● Faible
 ● Très faible à nul

Les milieux naturels



*Mosaïque de milieux sur
les coteaux de Viens*

Entre 330 et 790 mètres d'altitude, le territoire de Viens se présente comme un ensemble très varié de plateaux, collines, vallons et ravins qu'il est impossible d'embrasser d'un seul coup d'œil, si ce n'est en prenant beaucoup de hauteur, à l'image de certains rapaces ou martinets.

Un peu à mi-chemin entre Méditerranée et Alpes, la nature qui s'exprime ici est typiquement haute-provençale. C'est le domaine du Chêne blanc (ou Chêne pubescent), omniprésent, non seulement dans les massifs forestiers qui recouvrent près des deux tiers de l'espace, mais aussi en bordure des champs et même jusque dans les hameaux et aux abords du village. Fait remarquable de surcroît, Viens et ses environs proches disposent de continuités arborées âgées recélant un type de biodiversité très particulière, bien qu'encore assez méconnue. Cet ABC a été l'occasion d'en découvrir quelques éléments exceptionnels.

Au sein de cette topographie variée, le Calavon forme, à l'est, une petite colonne vertébrale humide drainant l'eau de différents vallons attenants. Son eau n'y est guère abondante, mais cela n'empêche pas d'y trouver quelques précieuses zones humides, hébergeant elles-mêmes de remarquables et rares espèces.

Au sud et en continuité avec les communes voisines de Saint-Martin-de-Castillon et de Caseneuve, un plateau de molasse calcaire offre un bel ensemble de milieux agricoles, de pâtures sèches et de garrigues. C'est la partie la plus méditerranéenne, mais



également la plus peuplée puisqu'on y trouve le village, perché sur sa bordure ainsi que quelques hameaux.

Vers le nord, à la faveur d'affleurements siliceux vers Flaqueirol, Autet et l'Argentière, s'exprime une végétation très originale adaptée à leur acidité. Tout près de là, le ravin de l'Argentière offre, par sa relative inaccessibilité, un exemple formidable de retour à l'état sauvage, quasiment à l'écart de toute activité humaine.

Hérité d'un fonctionnement traditionnel agro-pastoral dont il a conservé pour une bonne partie la structure, l'espace agricole est complexe, souvent composé de petites parcelles bordées de haies. C'est une agriculture sèche et non irriguée qui garde un lien avec un élevage encore bien présent. La biodiversité de ces milieux semi-naturels et cultivés reste d'autant plus remarquable à Viens qu'elle connaît plus globalement une érosion accélérée dans de nombreuses régions de France.

Il se dégage du territoire de Viens une impression de qualité, de calme et de préservation, à l'écart des grands développements économiques et urbains, du fourmillement humain destructeur ou banalisant. La biodiversité demeure riche et abondante, bien qu'en peine malgré tout, puisque la commune ne peut échapper à certaines tendances globales lourdes. Ce contexte global défavorable renforce d'autant la responsabilité de la commune dans la préservation de son espace naturel et rural devenu refuge pour tant d'espèces devenues rares et menacées.

Les milieux rocheux



Orpin blanc, sur parois et dalles calcaires

Les parois et dalles de molasse calcaire vers l'Arconade ou Laurun, les coteaux et éboulis de calcaires en plaquettes vers Piémayon ou Saint-Ferréol, les barres et dalles de calcaires durs urgoniens, en direction d'Oppedette et de Gignac, mais aussi les pentes marneuses colorées du Ravin de l'Argentièrre, des Gypières et d'ailleurs, ou encore les ressauts de grès vers Flaqueirol... Autant de formations géologiques qui, sans

nécessairement prendre un développement spectaculaire, laissent leur empreinte dans le paysage viennois et illustrent la surprenante diversité des assises géologiques de la commune.

Chacune de ces roches exerce son influence, directe ou indirecte, sur la composition floristique, lichénique et muscinale présente, mais aussi sur la faune, qui y trouve des abris, supports, gîtes, caches, etc.



La Doradille cétérac supporte des conditions chaudes et éclairées. On la retrouve jusque dans le village, sur les murs.

La flore des parois se développe principalement sur les roches dures, dont les anfractuosités, trous et autres encoffements ne subissent pas trop rapidement l'action de l'érosion. À Viens, on la retrouve de la façon la plus étendue sur les rebords du plateau de molasse au sud de la commune ou dans les secteurs de calcaire urgonien, au nord, annonçant les gorges d'Oppédette. De petites

fougères, doradilles et autres polypodes y exploitent aisément ces interstices, de préférence en situation un peu fraîche et ombragée.

Bien entendu, les fougères ne sont pas les seules à profiter de la vue. Les orpins blancs, à feuilles aplaties, âcre, à pétales droits ou de Nice sont d'autres spécialistes des rochers. La petite Mélisse (une graminée), la Céphalaire à fleurs blanches et bien d'autres encore apprécient cet habitat naturel exigeant, mais lumineux et pas trop encombré de voisins.

Si l'on se rapproche du rocher, idéalement muni d'une loupe, un petit monde se découvre au regard, celui des mousses et lichens, ces derniers résultant d'associations d'algues et de champignons. De nombreuses espèces, dites saxicoles, se développent à leur rythme sur ces surfaces endurcies.

Au sommet des barres ou parfois en pleine



Paroi marno-calcaire et éboulis dans le Ravin de l'Argentière

Grès au Collet de Flaqueroir



Kuettlingeria teicholyta

garrigue, des dalles s'étendent sur quelques mètres ou dizaines de mètres carrés. Sur ce squelette rocheux presque sans terre ni végétation, quelques espèces savent profiter de l'accumulation terreuse ou sableuse dans les petites dépressions. Ce sont souvent de petites plantes annuelles au développement

éphémère comme l'Hornungie des rochers, l'Arabette auriculée, le Saxifrage à trois doigts, la Chénorhine à feuilles rouges et le plus rare Orpin rougeâtre. D'autres espèces à l'enracinement puissant parviennent également à s'installer ici, comme le Cleistogène tardif, une graminée peu commune et protégée, connue près de Gignac, vers la Tour de Malakof.

Enfin, la roche est également visible sous la forme d'éboulis et de pentes marneuses à l'apparence stérile. Certaines espèces, comme le Galéopsis à feuilles étroites, le Laser de France ou le Pigamon des rochers, parviennent à s'y installer, souvent grâce à leur système racine très puissant ou mobile.

Chez les invertébrés, nombreuses sont



La cryptique *Oedipode* azurée, un criquet des milieux très ouverts, souvent rocailleux

leur descendance. De nombreux mollusques, quant-à-eux, s'alimentent à même la roche de toute sorte d'éléments minéraux (qui leur permettent de construire leur coquille) et organiques.

Les milieux rocheux sont enfin bien connus pour offrir aux vertébrés eux-mêmes, des caches et des gîtes qui peuvent être utilisés temporairement, saisonnièrement ou toute l'année, souvent pour les périodes cruciales de la reproduction ou de l'hibernation.

Parmi ces espèces d'oiseaux rupestres identifiés à Viens, le hibou Grand-duc d'Europe et l'Hirondelle de rochers sont connues pour s'y reproduire. Parmi les nombreuses chauves-souris identifiées à Viens, une part importante d'entre elles est susceptible d'utiliser à un moment ou un autre les milieux rocheux en tant que gîte. Un important gîte de transit du *Minioptère de Schreibers*, espèce à fort enjeu de conservation, est identifié et suivi dans la commune (voir ci-contre).

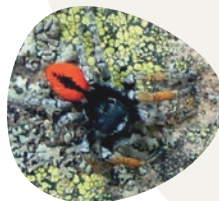
Du côté des reptiles, enfin, le Lézard des murailles est l'espèce présente à Viens la plus étroitement liée aux biotopes rocheux, qu'ils soient naturels ou humains.



L'Hornungie des rochers, l'une des premières à fleurir dès le milieu de l'hiver (à gauche), Cleistogène tardif, une graminée des dalles rocheuses, à floraison automnale (à droite)

les espèces qui entretiennent un lien étroit avec le substrat rocheux, que celui-ci serve de terrain dégagé pour la chasse à vue et/ou d'abri sous des pierres ou des fentes du rocher.

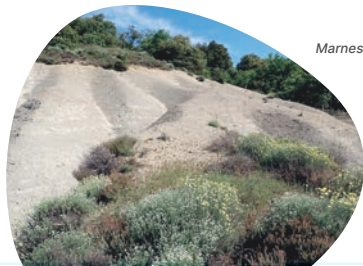
D'autres espèces comme certaines abeilles sauvages, parviennent à creuser des galeries dans des roches meubles et y installent



Le *Saltique sanguinolent*, une araignée sauteuse agile, fréquente dans les éboulis



Hirondelle de rochers



Marnes à la Chau



Lézard des murailles

Pouvant dépasser 1,80 mètre d'envergure, le **Grand-duc d'Europe** est le plus grand de nos rapaces nocturnes. Son vol est parfaitement silencieux. Son chant est un profond et monotone « oohu-oohu-oohu » audible à un kilomètre de distance. Ce hibou occupe une grande variété de milieux mais dans notre pays, l'espèce reste limitée aux zones rupestres. Il vit par couples et peut être observé toute l'année sur son site. Véritable super prédateur, le Grand-duc d'Europe peut consommer toutes les proies qu'il peut maîtriser : coléoptères, petits mammifères, oiseaux dont les pigeons urbains ! C'est un nicheur rare et très localisé sur la commune de Viens.



Grand-duc d'Europe



Minioptère de Schreibers

Le **Minioptère de Schreibers** est reconnaissable à son front bombé et ses courtes oreilles. Il chasse dans une mosaïque d'habitats : zones urbaines, milieux agricoles, forêts, milieux rupestres, etc. L'été, ses colonies de mise-bas sont retrouvées majoritairement dans des cavités naturelles ou artificielles et plus occasionnellement dans des bâtiments tels que des châteaux ou des usines désaffectées. L'espèce a perdu près de 65% de ses populations au niveau national en 2002. Une importante colonie de transit est recensée à Viens. Cette espèce est particulièrement sensible aux dérangements du milieu souterrain et à la fermeture des mines.

L'**Orpin rougeâtre** est une petite plante annuelle de la famille des crassulacées, dispersée en France et rare dans notre région. Ses feuilles cylindriques, notamment, permettent de le distinguer des autres orpins annuels. Il se trouve plutôt sur des substrats acides ou décalcifiés, sur des grès ou des molasses désagrégées. Observé en 2007 au nord de la commune vers la Petite Ferrière, sa présence reste probable dans la commune même s'il n'y a pas été revu depuis, car des biotopes favorables existent dans une importante partie nord (Autet, Flaquoirol, Doa), mais aussi, pourquoi pas, sur des dalles de molasse au sud (Subarroques...).



Orpin rougeâtre



Gloméride

Les **Glomérides** sont des invertébrés ressemblant un peu à des cloportes. Ils en sont pourtant très éloignés car les cloportes sont des crustacés, tandis que les glomérides sont des myriapodes, plutôt proches des fameux mille-pattes. Même si ces espèces restent aujourd'hui insuffisamment connues et inventoriées, *Glomeris esterehana* serait endémique du sud-est de la France, où il semble être assez commun. Dans cette aire restreinte, on le trouve au sol en compagnie d'autres espèces de glomérides et de cloportes, sous les pierres et les souches où il se nourrit de matière organique. Il a été observé à Viens en plusieurs endroits de la commune.

**Les milieux
forestiers**

Vu du ciel ou depuis un belvédère, on peut être étonné de la place de l'arbre dans le paysage de Viens. 64 % de son territoire est en effet recouvert aujourd'hui par la forêt, à mettre en perspective avec le recouvrement de 1860 qui n'était que de 14 %.

Le constat n'est pas spécifique à la commune, mais cette « remontée forestière » semble particulièrement importante dans ce secteur de Haute-Provence, à la topographie assez tourmentée et qui n'a jamais été propice la mise en place d'une agriculture intensive.

Le terme de forêt recouvre ici une belle diversité de milieux, héritée à la fois des conditions physiques (pentes, expositions, sols, humidité...) et de l'usage, passé et présent de ces espaces par les humains.

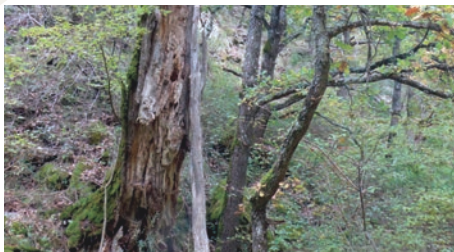
Le plus souvent entre 400 et 600 mètres d'altitude, on se situe ici entre les étages de végétation dits « méditerranéen » et « supra-méditerranéen », le premier plus chaud en moyenne est favorable au développement du Chêne vert, le second un peu plus frais est davantage propice au Chêne pubescent. Cet ordonnancement, très théorique, est une généralité peu évidente à Viens. En effet, ce



Un secteur très forestier :
le Ravin de l'Argentière

sont plutôt les roches en présence qui sont ici déterminantes.

Ainsi, les secteurs de calcaires francs, en particulier urgoniens comme vers la Combe de Paillères, voient se développer de belles chênaies vertes ; ailleurs les substrats sont moins durs, les sols plus profonds, ce qui favorise bien davantage le Chêne pubescent. Celui-ci est d'ailleurs largement dominant à Viens.



Bois mort en forêt, support de biodiversité

Bien entendu, la diversité des arbres ne s'arrête pas à ces deux espèces. La commune est d'ailleurs particulièrement riche d'essences différentes, que ce soient des conifères (Pin d'Alep, Pin sylvestre, Pin noir, Pin maritime...), des feuillus de milieux secs (tilleuls, érables, châtaigniers, cormiers...) ou humides (peupliers blancs et noirs, aulnes, saules, frênes...).



Ripisylve de Campagne Calavon avec entrelacs d'un vieux pied de Vigne sauvage atteignant presque la cime des peupliers

L'évolution du couvert forestier depuis des décennies montre que l'exploitation du bois ainsi que le pastoralisme sont loin d'avoir enrayeré cette dynamique. Dans son ensemble, on peut dire que cette forêt – ou plutôt ces forêts – ont pris de l'âge, ce qui constitue une excellente nouvelle pour la biodiversité forestière car ce type de biodiversité est connu pour s'enrichir à mesure que le milieu vieillit.

La présence de vieux arbres, qualifiés de sénescents ou réservoirs de biodiversité, est particulièrement précieuse, tant ils sont capables d'héberger une quantité d'êtres vivants différents, depuis des mousses et lichens en surface, une multitude d'invertébrés plus ou moins profondément dans le bois, mais aussi des oiseaux, des chauves-souris et autres mammifères...

Un arbre mourant vers le Collet de Flaquoirol, avec décollements d'écorce, cavités et trous, mousses, lichens, lierre...



Le Diapère du bolet, un coléoptère assez commun associé aux champignons se développant sur le bois

Enfin, la dégradation du bois mort par une multitude d'invertébrés et de champignons crée le sol forestier. La forêt âgée se reconstruit aussi à l'épaisseur de son sol, héritage de générations d'arbres, du travail de ses décomposeurs et garantie de fertilité pour les générations futures!

Une belle particularité de Viens et de ses environs réside en la présence de secteurs bocagers ou en anciennes terrasses de cultures retournées à la forêt. Les parcelles étaient bordées d'arbres, généralement des chênes pubescents, aujourd'hui devenus pluricentennaires. Ainsi, par exemple vers la Tuilière, les Faysses ou Saint-Amas et certainement en

Ruines et tilleuls aux Mayols, un lieu gagné par la forêt.





Teloschistes chrysophthalmus

bien d'autres endroits, peut-on admirer ces sujets vénérables recélant une biodiversité rare et menacée en France, ayant résisté au minimum forestier du XIX^es., à l'image du Taupin violacé (voir plus loin).

La flore forestière est logiquement adaptée à des conditions d'ombre ou de mi-ombre. Elle profite également du manteau d'humus forestier et d'une humidité relative du sol et de l'air qui évitent une trop forte transpiration. Il en résulte que ce sont souvent des plantes plus grandes, aux feuilles plus larges que dans les espaces secs et ouverts.



Le Cornouiller mâle, assez fréquent, sans être commun. Ses baies, les cornouilles, sont comestibles !

Céphalanthère à longues feuilles



Cette flore se caractérise aussi par son développement en strates. Souvent, une strate arbustive est bien présente, peuplée des cornouillers sanguin et mâle, du Cytise à feuilles sessiles, de la Viorne lantane, etc. Plus rarement s'observe le Houx, comme à l'ubac du Piégros.

Souvent, les plantes herbacées du sous-bois sont dites vernaies. À l'image de la Primevère commune, de l'Hépatique, de certaines violettes, elles croissent et fleurissent tôt dans l'année, profitant de la lumière avant la feuillaison des arbres. Plus tard au printemps, ceci n'empêche pas un grand nombre d'espèces de se développer, dont de belles orchidées forestières comme les céphalanthères, des épipactis ou la Néottie nid-d'oiseau.

Au nord de la commune, certains milieux forestiers au sol acide voient se développer une flore particulière. On y trouve en compagnie des chênes le Pin maritime et un sous-bois souvent très dense de Bruyère à balais ou plus clairsemé de Callune. Au sol, c'est l'occasion de rencontrer des espèces moins communes comme le Genêt d'Allemagne, la Luzule de Forster ou l'Épervière de Savoie.

La faune forestière est tout à la fois très riche et souvent difficile à percevoir, sauf coup de chance quand on ne s'y attend pas ! On entend les oiseaux bien plus qu'on ne les voit, les mammifères terrestres nous sentent arriver bien avant qu'on ait la chance de croiser leur chemin, quant aux invertébrés, c'est-à-dire insectes, araignées et autres petites bêtes, ils sont souvent bien cachés au niveau du sol, dans les cavités des arbres ou simplement posés et immobiles. On passe à côté sans se douter de leur présence.



Le Genêt d'Allemagne, bien présent vers Autet



Le Coucou gris, on l'entend, mais qui parvient à le voir ?



L'Écureuil roux

Le Pic noir est le plus grand pic d'Europe. Les adultes revêtent un plumage entièrement noir à l'exception de la calotte, de teinte rouge. Son tambourinage est puissant, long et audible jusqu'à 4 km. Cette espèce occupe les grands massifs boisés comportant à la fois des arbres de gros diamètre et une forte abondance de bois mort et de fourmilières. Le Pic noir se nourrit essentiellement de fourmis et d'insectes xylophages. Cette espèce est strictement sédentaire. Le Pic noir reste une espèce peu commune chez nous mais peut s'observer à différents endroits sur la commune de Viens (ripisylve du Calavon, massif boisé du Collet de Flaqueirol).



Pic noir



Barbastelle d'Europe

Forestière par excellence, **la Barbastelle d'Europe** est reconnaissable à ses oreilles triangulaires jointives et son pelage sombre presque noir anthracite. Elle chasse en milieux boisés ainsi que dans le bocage et les zones humides. L'été, on retrouve les colonies de mises-bas, composées uniquement de femelles, dans des gîtes arboricoles et dans les habitations. L'hiver, elle va majoritairement hiberner dans les grottes, les souterrains et tunnels. Elle chasse de petits papillons nocturnes. La Barbastelle d'Europe est fréquemment détectée dans les écoutes sur l'ensemble du territoire communal et elle s'y reproduit très certainement. Elle est globalement menacée par les pratiques de sylviculture intensive.

Le Lis martagon est présent en Haute-Provence, sans toutefois y être abondant. Il recherche les boisements frais, sur les ubacs ou en fonds de vallons. Cette espèce n'est globalement pas rare. On la retrouve dans toute l'Europe tempérée et continentale jusqu'en Asie orientale. Cependant, elle devient plus rare en se rapprochant de la Méditerranée car c'est une plante qui n'apprécie pas les fortes chaleurs et la sécheresse. Elle est connue à Viens dans la ripisylve de Campagne Calavon mais se trouve possiblement dans d'autres secteurs à la faveur de biotopes favorables.



Lis martagon



Taupin violacé

Le Taupin violacé est un coléoptère de la famille des Élatéridés. Il peut se rencontrer dans des cavités basses de vieux arbres feuillus. L'existence d'un ensemble préservé de très vieux arbres est donc nécessaire à son maintien, ce qui est devenu généralement très rare en France. Ces caractéristiques expliquent aujourd'hui la rareté de cette espèce et le fait qu'il soit protégé au niveau européen. Il est inscrit sur les listes rouges mondiale et européenne avec le statut « En Danger » d'extinction. Il a été découvert dans le cadre de l'ABC dans la ripisylve de Campagne Calavon.



Les garrigues et les pâturages

Disséminés un peu partout dans la commune, mais sans jamais prendre une ampleur très importante, des milieux naturels de garrigues et pelouses sèches ponctuent l'espace de Viens.

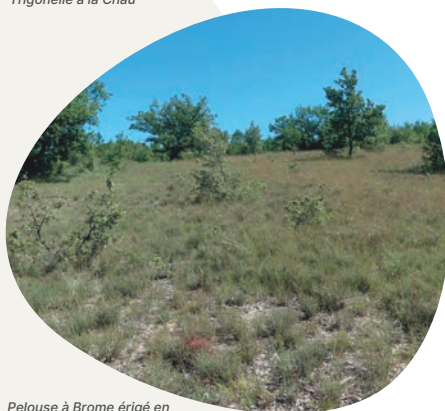
Ce sont des milieux secs, également appelés ouverts à semi-ouverts en opposition aux milieux fermés arbustifs denses et forestiers.

Autrefois bien plus étendus, ils sont hérités d'une société rurale traditionnelle qui exerçait jusqu'au début du XX^es., une intense pression sur les espaces naturels. Les campagnes étaient, notamment au XIX^es., plus peuplées qu'aujourd'hui ; le bois constituait l'unique moyen de se chauffer et les collines étaient parcourues de nombreux troupeaux de chèvres et de brebis. Toute cette économie concourrait à créer des paysages très ouverts, parfois désolés, que l'on peut retrouver sur les cartes postales d'époque.

Cet usage traditionnel et multiséculaire de l'espace a permis, au fil du temps, le développement d'écosystèmes adaptés à ces milieux herbacés et buissonnants, baignés de soleil et où la vue peut porter loin. Ce sont des guildes de passereaux et de rapaces qui y ont trouvé ici leur place, des reptiles, une foule de papillons, de criquets et sauterelles et de bien d'autres invertébrés, sans parler des plantes elles-mêmes, qui ont constitué ces habitats dits « semi-naturels », car nécessitant généralement une action d'ouverture ou d'entretien pour se maintenir ouverts.



Garrigue à Thym, Immortelle et Trigonelle à la Chau



Pelouse à Brome érigé en mélange avec une garrigue à Dorycnie, à Campagne Calavon.

Avec le temps, l'exode rural, la régression du pastoralisme et des coupes de bois ont entraîné une remontée forestière naturelle au point d'aboutir aujourd'hui, à Viens, à un paysage plutôt dominé par les arbres et les cultures et où les milieux ouverts, bien qu'encore présents, sont plutôt réduits et dissociés les uns des autres. Vue du ciel, l'image s'est en quelque sorte inversée.

En conséquence, autrefois prédominante, cette biodiversité des milieux ouverts s'est, ici comme ailleurs, réduite en individus et en espèces. Elle se maintient plus ou moins selon les endroits, mais en se raréfiant, l'enjeu de leur conservation s'en est retrouvé accru. Ainsi, ce n'est pas un hasard si un bon nombre d'espèces protégées ou inscrites sur

des listes rouges sont en effet des espèces de milieux ouverts.

Le propos ici n'est pas de hiérarchiser les types de biodiversité et de dire que celui-ci est plus important que le forestier par exemple. Il y a en fait de la place pour tous ces habitats naturels, au sein d'une mosaïque paysagère encore heureusement bien pré-

Observé en 1990 à Viens, le papillon Hermite a probablement disparu de la commune. Cette espèce appréciant les vastes espaces steppiques connaît aujourd'hui une très forte régression et est inscrit sur la liste rouge régionale en catégorie EN (En Danger d'extinction).



sente aujourd'hui. En revanche, alors que la forêt n'a pas besoin des humains pour se développer, les milieux ouverts de garrigues et pelouses sèches - avec tous leurs hôtes ! - résultent bien de l'action humaine.

Il existe en réalité de nombreux types de milieux de garrigues et de pelouses sèches, aujourd'hui bien décrits par la phytosociologie, la science qui étudie les associations végétales. Comme pour la forêt, les conditions de roches, de sols, d'expositions, de pentes, d'altitude influent logiquement sur la présence des espèces, de même que la pression de pâturage.

Sans entrer dans une liste à la Prévert, il est déjà possible de distinguer les garrigues, qui sont des végétations semi-ouvertes à ouvertes dominées par les ligneux, qu'ils soient arbustifs (genêts, petits chênes verts et buis, etc.) ou sous-arbustifs, comme le thym, la sarriette, l'immortelle, la Doronicie, l'Aphyllanthe de Montpellier... Les pelouses sèches sont en revanche dominées par des graminées, à Viens notamment le Brome érigé, mais aussi les stipes, fétuques, koélérries... Dans la réalité, la limite entre les deux



*Pelouse à stipes mélangée
à une garrigue à Thym
vers la Chau*



*Aspect d'une prairie
sèche, plus haute, avec ici
toujours le Brome érigé et
l'Orchis pyramidal*

est parfois bien difficile à percevoir !

Les prairies, quant à elles, se différencient des pelouses par la hauteur de leur strate herbacée, plus haute, en raison d'un sol plus profond et/ou d'une humidité plus importante. Quelques belles prairies de fauches existent à Viens, même si elles sont plutôt localisées, le long du Calavon, vers Saint-Laurent ou encore vers le ravin de la Doa.

Au nord de la commune, vers Flaqueirol ou l'Argentière, des secteurs siliceux accueillent une flore très particulière. Ce sont des pe-



*Floraison du Ciste à
feuilles de laurier*

louses et ourlets qui souvent ne s'expriment que sur quelques mètres carrés ou en linéaires le long de chemins. Ils n'en sont pas moins très intéressants car on y retrouve des espèces peu communes, voire rares sur le territoire, à l'image du *Corynéphore blanchâtre* sur des accumulations sableuses ou du *Ciste à feuilles de Laurier*, magnifique arbuste à la floraison blanche et à l'odeur suave.

Ce qui est certain, c'est que la diversité floristique est généralement très forte dans ces milieux. Il n'est ainsi pas rare de pouvoir distinguer plusieurs dizaines d'espèces sur une seul mètre carré ! La concurrence est souvent rude entre elles et chacune déploie sa stratégie pour attirer les insectes pollinisateurs. Ce n'est donc pas un hasard si ces milieux peuvent être si riches de floraisons au printemps, avec tant d'orchidées, hélianthèmes, lins, bugranes, vesces, etc.

La faune entomologique des garrigues et pâtures est, elle aussi d'une incroyable richesse. Elle peut être liée directement aux fleurs pour les pollinisateurs (innombrables abeilles et mouches, papillons, etc.), plus largement aux

*Prédatrice de larves
d'autres insectes, Jalla
dumosa, observée ici en
train de pondre près des
Davids, est une espèce
de punaise rare.*



*Ophrys de Provence, dans
les garrigues autour de
la dalle à empreintes de
mammifères*



*La Zygène cendrée, pro-
tégée, dont la chenille se
nourrit notamment de la
Dorycnie (ou « badasse »)
et de sainfoins sauvages.*

plantes, souvent pour y déposer leurs œufs en vue de l'alimentation des futures larves...

Ces milieux ouverts sont aussi peuplés d'une grande quantité d'invertébrés prédateurs : araignées, guêpes et abeilles, certains coléoptères et punaises... Perchés et mimétiques comme les araignées thomisées ou rapides coureurs sur le sol, toutes les stratégies sont employées dans ce petit monde impitoyable.

Si l'on remonte d'un ou quelques niveaux la chaîne alimentaire, la diversité des plantes et invertébrés est nécessairement favorable à la présence de nombreux vertébrés : reptiles, oiseaux, mammifères terrestres et chauves-souris ont ici tout ce qui leur convient pour assurer leur descendance.

Parmi les oiseaux, si le Bruant ortolan n'a hélas pas été revu depuis 2006, les cortèges restent diversifiés avec toujours de belles densités d'Alouette lulu, mais aussi la Fauvette pitchou, le Bruant proyer, les pies-grièches écorcheur et à tête rousse qui vont aussi sur l'espace agricole. Ces espaces dégagés

sont aussi privilégiés par un certain nombre de rapaces en tant que terrain de chasse. Le Circaète Jean-le-Blanc ou le Faucon crécerelle sont ainsi des espèces fréquemment rencontrées dans ces milieux à Viens.

Du côté des reptiles, on retrouve à Viens des espèces méditerranéennes classiquement observées dans ces milieux bien que ceux-ci ne soient pas toujours exclusifs. Par exemple : la Couleuvre de Montpellier, le Psammodrome d'Edwards, le Seps strié. À noter l'absence de donnée concernant le Lézard ocellé, plus grand lézard d'Europe, dont la présence demeure pourtant bien potentielle ici.



Reconnaissez-vous la trille du Bruant proyer ?



Le Psammodrome d'Edwards, de la taille d'un lézard des murailles mais avec des lignes longitudinales sur le corps, est bien présent dans les garrigues et pelouses sèches de Viens.

Le Petit rhinolophe est particulièrement reconnaissable à sa feuille nasale en forme de fer à cheval. On l'observe souvent enveloppé dans ses ailes au repos. Comme son cousin le Grand rhinolophe, il fréquente une mosaïque d'habitats diversifiés pour la chasse, mais apprécie particulièrement les bois de feuillus, les milieux ouverts ainsi que les haies. L'été, on retrouve les colonies de mise-bas, composées uniquement de femelles, le plus souvent dans les combles et caves de maison, les granges. L'hiver, cette espèce va majoritairement hiberner dans les grottes. Le Petit rhinolophe peut être observé sur l'ensemble de la commune et de nombreuses colonies de mise-bas sont connues à Viens. Le Luberon représente un important bastion pour les populations locales tout en constituant la limite Sud de son aire de répartition.



Petit rhinolophe



Seps strié

Connaissez-vous **le Seps strié** ? C'est un petit reptile d'une trentaine de centimètres de longueur qui ressemble un peu à un orvet. Il est doté de pattes minuscules qui nous rappellent que c'est un lézard. Son dos est recouvert de lignes sombres, dont il tire son nom. Particulièrement difficile à observer, il fuit très rapidement dès qu'on l'approche, souvent caché au sein d'une végétation herbeuse dense. Il n'est présent que de la péninsule Ibérique à la Provence et a été observé à plusieurs endroits à Viens.

Le céphalothorax de **l'Épeire de Laure** est brun sombre. Son abdomen est allongé de couleur crème, irisé et couvert de motifs en forme de traits et triangles brun noir. Cette espèce de la famille des Aranéidés est très discrète car elle vit très près du sol où elle tisse une toile de chasse régulière presque horizontale avec une retraite de soie en forme de fuseau conique dans les milieux pas trop secs de garrigues à Thym et à Aphyllante. L'araignée se réfugie dans cet abri et ne sort que pour manger les proies capturées. De répartition franco-ibérique, elle est présente dans notre région dans l'arrière-pays méditerranéen. À Viens, elle a été trouvée à Campagne Calavon et à La Tuilière.



Épeire de Laure



Euphorbe à feuilles de graminées

Bien que gracieuse et discrète avec ses feuilles particulièrement fines, **l'Euphorbe à feuilles de graminées** est une plante remarquable du fait de son endémisme. Présente en effet à l'échelle mondiale uniquement en Provence et dans le Dauphiné, elle est de surcroît inégalement répartie, avec un foyer principal en Haute-Provence, entre Luberon et Lure. C'est une plante de milieux herbacés ouverts, pouvant être secs en été, mais plutôt humides en hiver. Les terrains marneux et argileux lui conviennent bien. À Viens, elle est connue du nord de la commune, entre St-Ferréol et la Grosse Blaque.

Les milieux
humides et
aquatiques

Véritable corridor humide traversant et drainant la commune du nord au sud, le Calavon est une artère vitale, toujours verte même en plein été. Intermittents au nord à la sortie des gorges d'Oppedette, ses écoulements se font plus pérennes à partir des résurgences sulfureuses de Campagne Calavon.



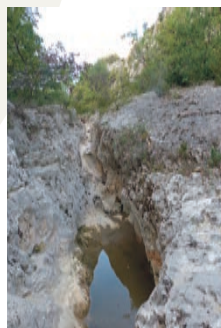
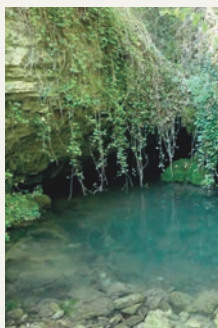
Prairie humide en clairière de ripisylve, à Campagne Calavon

Bordé de ripisylves majestueuses par endroits et aux peupliers centenaires, ce cours d'eau n'est guère impressionnant par son ampleur, si ce n'est en périodes de crues. Pour autant, c'est un écosystème très précieux et à la richesse biologique insoupçonnée.

D'autres cours d'eaux intermittents, sauf parfois sur de courtes sections, s'inscrivent au fond de ravins parfois encaissés, comme vers Tribudelier, les Combes, l'Argentière, la Petite Blaque. Ces ruisseaux sont affluents du Calavon à l'échelle communale.

Vers le nord-ouest, Viens accueille les sources de la Doa, également affluent du Calavon, qui file vers l'ouest en direction d'Apt, ainsi que celles de la Buye, autre ruisseau intermittent qui descend vers Saint-Martin-de-Castillon.

Au final, il faut bien convenir que les zones humides et aquatiques de la commune ne sont guère étendues. Mais le village de Viens est



Petite cascade et vasque dans le ravin de Tribudelier (à gauche) et petites « marmites de géant », en été, dans le ravin de l'Argentière (à droite)

plutôt à concevoir comme un petit château d'eau local. Du sommet de ses collines, l'eau s'infiltre rapidement dans les profondeurs du sous-sol et en ressort en quelques endroits, dans des zones humides en tête de bassin versant, ou directement dans l'aquifère du Calavon.

*Retenue collinaire
vers la Jauberte*



Venant compléter et enrichir un peu la biodiversité humide et aquatique, quelques bassins et retenues collinaires ont été édifiées çà et là, comme aux Davids et dans le ravin des Combes.

La flore aquatique proprement dite, c'est-à-dire se développant dans l'eau libre des retenues et des vasques des ruisseaux, reste peu développée à Viens, mais on y trouve tout de même quelques herbiers à characées, qui sont des algues d'eau douce, ainsi que le Potamot nouveau à la Jauberte.

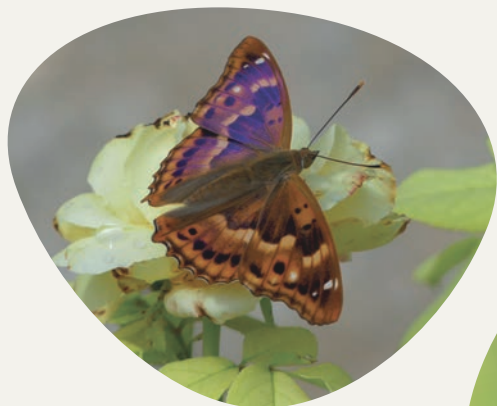


Les feuilles du Potamot nouveau restent bien posées à plat à la surface des eaux calmes et ensoleillées

*Accouplement de
Sympetrum fascié*



Ces pièces d'eau sont rapidement colonisées par de nombreux invertébrés, qui y accomplissent tout ou partie de leur cycle de vie, à l'image des éphémères, coléoptères et punaises aquatiques et bien entendu des libellules. Il en va de même des amphibiens, grenouilles et crapauds, qui ne tardent pas à trouver le chemin de ces étendues aquatiques.



Le Petit Mars changeant, peu commun, mais observé à Viens dans ces lisières de ripisylve

Le long des cours d'eau, notamment du Calavon, sur les berges ensoleillées et bien humides, une végétation herbacée luxuriante, dénommée « mégaphorbiaie », prend place par endroits. On y trouve une multitude de grandes plantes à floraison estivale, comme la Salicaire aux épis pourpres, l'Épilobe hirsute aux grandes fleurs roses, l'Eupatoire chanvrine, des menthes, persicaire, la Pulicaire dysentérique, etc. Ce milieu à la vie foisonnante est particulièrement apprécié d'une très grande quantité d'insectes et autres invertébrés.



L'Agrion de Mercure, protégé et noté à Viens en 2012. Il s'y trouve certainement encore au bord des eaux courantes et bien oxygénées.

Il faut mentionner l'existence, dans le ravin de l'Argentière, d'un milieu humide rare à basse altitude en Provence, que l'on peut nommer « bas-marais alcalin ». Il s'agit d'une zone assez vaste de sources assez froides situées au pied d'un escarpement rocheux. On y trouve diverses plantes de la famille des cypéracées (des laïches, des choins et des joncs), le Roseau, le Lotier maritime, la Succise ainsi qu'une grande population d'orchidées pa-lustres, notamment l'Orchis moucheron et l'Epipactis des marais.



Magnifique et rare habitat naturel de bas-marais en tête de bassin versant, dans le ravin de l'Argentière, vers Piémayon

Une intéressante faune d'oiseaux et de vertébrés est également bien présente, notamment le long de Calavon. Des indices de passage de la Loutre d'Europe ont été relevés entre 2018 et 2020 au bord du Calavon, mais l'espèce ne semble pas s'y être installée. Le Castor est en revanche bien établi au sud de la commune.

Parmi les oiseaux, le Lorient d'Europe, le Rollier d'Europe et le Guêpier d'Europe sont des nicheurs probables à certains dans la commune.

Le Guêpier d'Europe est nicheur à Viens. Pour sa reproduction, il creuse son nid sur les berges abruptes des cours d'eau.



L'Epipactis des marais, assez commun dans les Alpes, mais rare en Provence.

L'Orchis de Traunsteiner est une orchidée sauvage de zones humides d'Europe et d'Asie occidentale. C'est une plante de climat plutôt continental, surtout présente des Alpes au Jura. Elle se distingue assez difficilement d'autres espèces voisines, mais l'une de ses caractéristiques réside dans ses feuilles qui sont particulièrement étroites et allongées. Découverte en 2009 et revue en 2013 dans des secteurs de sources du ravin de l'Argentièrre, la station de Viens est l'unique connue en Vaucluse, qui plus est très éloignée de plus d'une centaine de kilomètres des stations alpines les plus proches. Ceci en fait un enjeu fort de préservation pour la commune.



Orchis de Traunsteiner



Écrevisse à pattes blanches

L'Écrevisse à pattes blanches est un crustacé d'eau douce, bien connu car autrefois répandu dans les rivières et ruisseaux bien oxygénés de France. Elle était d'ailleurs consommée. Devenue rare partout du fait notamment des pollutions et de la peste des écrevisses importée d'espèces exotiques, elle ne se maintient çà et là qu'en petites populations disjointes, généralement dans de petits cours d'eau en tête de bassin versant. Elle est classée « En Danger » d'extinction sur la Liste rouge au niveau mondial. Détectée en 2010 et 2011 dans le Calavon, une petite population semble subsister à Viens, mais de nouvelles investigations mériteraient d'être conduites aujourd'hui dans ce secteur afin de le confirmer.

Plus grand rongeur européen avec une taille pouvant atteindre 1,20 m avec la queue et un poids de 35 kg, **le Castor d'Europe** se nourrit d'écorces d'arbres et de végétaux. On repère généralement sa présence aux traces d'écorçage et aux coupes d'arbres et arbustes qu'il effectue pour construire des barrages le long des cours d'eau. Il joue un rôle très important dans le ralentissement du débit et l'étalement des zones humides attenantes, profitant ainsi à l'ensemble de l'écosystème rivulaire. Il est présent à Viens le long du Calavon, encore observé en 2022.

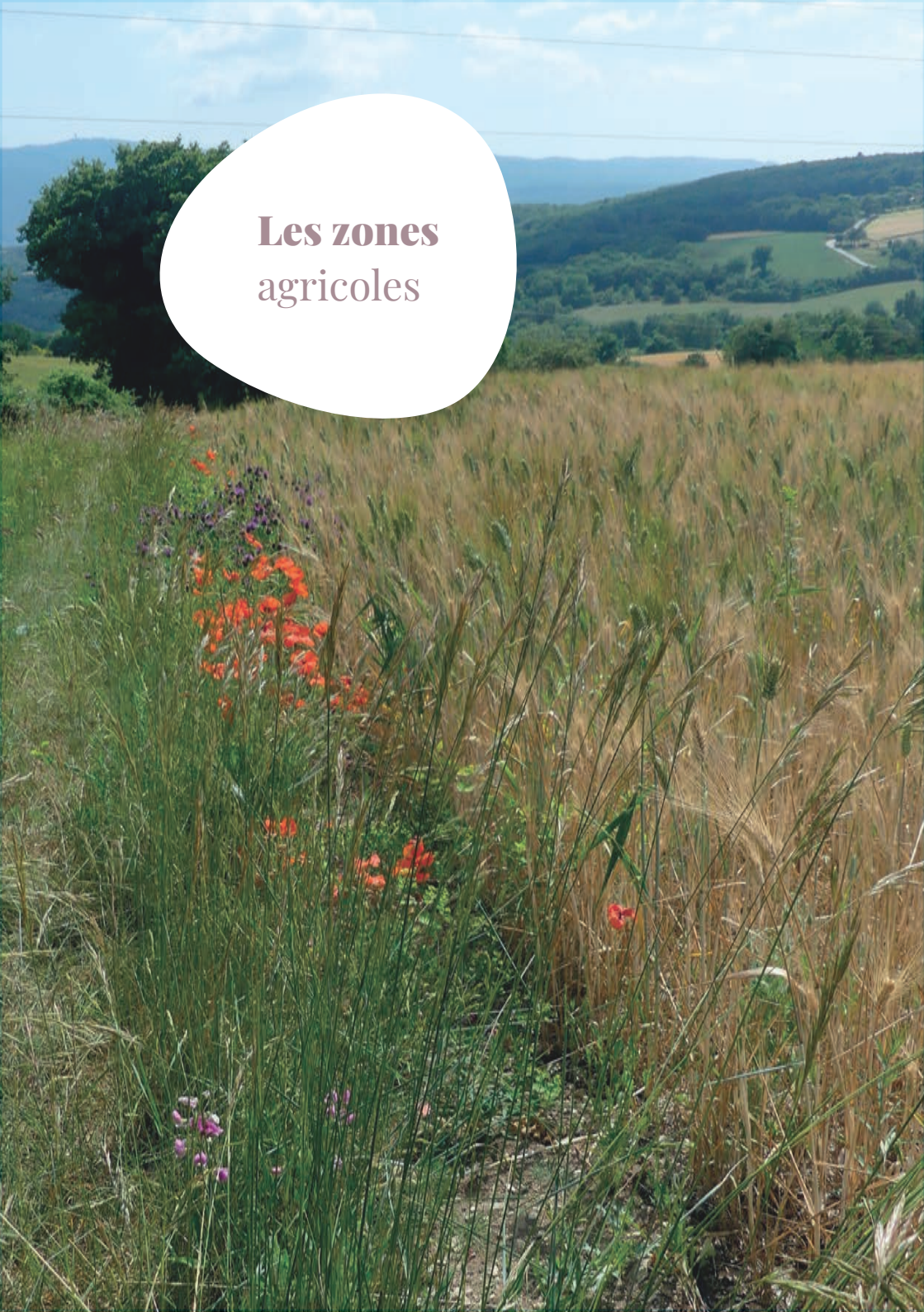


Castor d'Europe

La Salamandre tachetée se reconnaît avec ses taches jaunes bien voyantes. Comme chez tous les amphibiens, ce sont les larves qui sont aquatiques. On les trouve le plus souvent dans des ruisseaux aux eaux de bonne qualité. Cette larve se reconnaît aux taches jaunes qu'elle a à la base de chaque patte. Elle est particulièrement vorace et engloutit de nombreux invertébrés aquatiques. À Viens, l'espèce n'a fait l'objet que de deux observations en 2015 et 2022. Elle est toutefois probablement bien établie un peu partout et est à rechercher notamment dans les ravins forestiers frais et les vasques des ruisseaux au printemps pour les larves.



Salamandre tachetée



Les zones agricoles

L'agriculture a toujours été l'activité économique dominante à Viens. Son relief toutefois n'a jamais été propice à l'établissement des très vastes exploitations intensives comme cela a pu être le cas ailleurs.

En effet, l'espace communal a conservé jusqu'à aujourd'hui une physionomie paysagère traditionnelle dite de polyculture-élevage.

L'agriculture occupe 25 % du territoire de Viens. Elle comprend une grande diversité de productions, depuis des grandes cultures classiques notamment de céréales et fourrage, parfois également de Sauge sclarée, colza, etc. On y trouve également de nombreuses cultures vivaces : du lavandin, des oliveraies et de la vigne. Le maraîchage est lui aussi présent en fond de vallée.

L'espace agricole est également largement dédié à l'alimentation pastorale. En plus du fourrage déjà cité, de nombreuses prairies de fauche sèches à humides existent également. Enfin, on peut citer la présence d'un certain nombre de jachères et friches, en l'attente d'une prochaine culture ou semblant définitivement abandonnées.

Ce modèle, assez typique de l'arrière-pays provençal, est aussi qualifié de « montagne sèche ». Ceci signifie qu'il n'est pas irrigué, même si le long du Calavon ou vers les Davids, de petits systèmes locaux d'irrigation ont été mis en place.



Prairie de fauche en fond de vallée, sous la Grande Bastide



Lavandin vers les Tersis

Mis à part les prairies, la flore associée aux cultures est généralement qualifiée d'adventice, représentée d'une quantité de mauvaises herbes. Ce sont des plantes au comportement pionnier, qui parviennent à remplir rapidement les interstices de terre laissés nus par le travail du sol.

Parmi ces adventices, un cortège spécifique est particulièrement remarquable à Viens, celui des plantes messicoles. Ces plantes ac-



La Fléole paniculée, une plante adventice assez rare. Ici vers Mesteyme.

compagnent depuis plusieurs millénaires les cultures annuelles, notamment de céréales. Ce sont les bleuets, adonis, vachères et autres nielles des blés qui coloraient autrefois abondamment les campagnes, mais qui ont aujourd'hui fortement régressé. Il existe encore une certaine d'espèces messicoles dont une bonne partie est toujours présente à Viens. Certains secteurs du plateau, comme vers Saint-Amas, peuvent être qualifiés d'exceptionnels pour cette flore.

Comme la flore, la faune des milieux agricoles a depuis toujours été très abondante, plus ou moins étroitement liée aux cultures ou s'invitant plus ou moins régulièrement le temps d'un repas... Victime de la modernisation de l'agriculture d'après-guerre, ne laissant



Le Miroir de Vénus, une plante messicole observée ici dans l'angle d'un champ de blé à Saint-Amas.



Le Bourdon terrestre, un pollinisateur reconnu.



Huppe fasciée

pas de place à la biodiversité, la faune de la campagne, tout comme la flore messicole, a payé un lourd tribut et de nombreuses espèces autrefois réputées communes sont aujourd'hui inscrites sur les listes rouges d'espèces menacées.

Sans dresser un tableau idyllique de la commune, Viens semble échapper, en partie au moins, à cette désertification animale de la campagne. Cette montagne sèche provençale constitue assurément un foyer, une zone refuge très précieuse dans ce contexte global défavorable.

Par ailleurs, ce paysage agricole a peu connu les aléas du remembrement. Les infrastructures agroécologiques (petits



Cabanon sur le plateau

éléments de la campagne tels que les murets, cabanons, haies arbustives et arborées, talus, jachères, etc.) sont encore bien présentes. Elles contribuent elles aussi à l'accueil d'une foule d'espèces.

Parmi les oiseaux associés à la campagne de Viens, il est possible de citer l'Alouette des champs et l'Alouette lulu, la Cisticole des joncs, le Faucon crécerelle, la Huppe fasciée, l'Hirondelle rustique, la Pie-grièche écorcheur et le Tarier pâtre. Si, belle nouvelle, la très rare Pie-grièche à tête rousse a été recontactée en 2024, ce n'est hélas pas le cas du Bruant ortolan, qui semble avoir disparu de la commune.

Sans être inféodés aux milieux agricoles, certains reptiles les apprécient comme la Couleuvre de Montpellier et la Couleuvre à échelons.

Du côté des mammifères, le Petit rhinolophe apprécie particulièrement les bâtisses tranquilles de la campagne pour l'élevage des jeunes. Nombreux sont également les mammifères terrestres qui sont réputés pour glaner les fruits des récoltes...

Si tant de vertébrés peuvent choisir ces milieux anthropisés, c'est aussi parce qu'ils y trouvent une intéressante masse d'invertébrés : insectes pollinisateurs, consommant les plantes et les graines, coprophages (mangeurs des crottes des troupeaux) ou rhizophages (mangeurs de racines) ; mais aussi d'innombrables invertébrés prédateurs...

Tant d'animaux dans l'espace cultivé, cela peut faire peur en effet. Mais c'est sans compter le fait qu'ils se régulent entre eux et peuvent souvent constituer de précieux auxiliaires des cultures.

L'Alpiste paradoxal est une graminée annuelle. C'est une espèce rare et protégée que l'on peut rencontrer dans les champs et friches humides en hiver, souvent sur sol argileux. Elle peut être incluse dans le cortège des plantes messicoles. Dispersée en Europe et dans le bassin méditerranéen, on la retrouve en France surtout dans le sud-ouest, le Languedoc et notre région, où elle ne s'éloigne guère des départements littoraux. Une station a été découverte à Viens en bordure entre un champ de lavandin et une jachère au cours de l'ABC, en 2024.



Alpiste paradoxal



Pie-grièche à tête rousse

La Pie-grièche à tête rousse est un passereau de la taille d'un gros moineau et présente une silhouette de petit rapace du fait de son bec crochu. C'est une espèce migratrice qui apprécie les milieux ouverts à semi-ouverts ensoleillés : garrigues, pelouses sèches et certains milieux agricoles avec présence de bosquets, haies, talus et friches. La Pie-grièche à tête rousse consomme principalement des gros insectes. Ses effectifs se sont effondrés depuis le début des années 1980 dans notre région. Un mâle chanteur a pu être observé au printemps 2024 sur le coteau de Piédenifau ; l'espèce n'avait plus été contactée sur la commune au cours des 25 dernières années.

La Pachyure étrusque est l'un des plus petits mammifères du monde ! Il pèse seulement 1 à 3 grammes et atteint difficilement 5 cm sans la queue. En France, c'est une méridionale mais elle est rarement observée du fait de sa taille et de ses mœurs nocturnes. En journée, elle se tapit le plus souvent dans des tas de pierre ou des murets. C'est en fait l'étude des pelotes de réjection des rapaces qui fournit l'essentiel des données ! À Viens, l'unique donnée date de 1983, mais la Pachyure s'y trouve probablement encore.



Pachyure étrusque



Damier de la Succise

Le Damier de la Succise est un papillon de la famille des Nymphalidés. Il est protégé au niveau national et européen, mais reste assez commun dans notre région. Diverses sous-espèces existent mais ne sont pas discernables sur le terrain. Le plus souvent en Provence, on rencontre ce papillon sur des coteaux chauds et rocaillieux où pousse la principale plante hôte de sa chenille, la Céphalaire blanche. Plus rarement, comme sur la photo ci-contre vers Saint-Laurent, on le trouve dans les prairies humides où se trouve la Succise des prés, une plante hôte moins fréquente chez nous.

Le village et les bâtiments



Église Saint-Hilaire de Viens

Cette vaste commune est peu densément peuplée, l'essentiel de sa population étant regroupé dans le cœur villageois, perché sur la bordure de son plateau de molasse calcaire.

Sur ce territoire, l'urbanisation se concentre également dans quelques hameaux, comme à Saint-Laurent, Saint-Amas, Saint-Paul ou les Faysses. Elle est distribuée un peu partout selon un modèle bocager de fermes disséminées, ces habitations agricoles aujourd'hui souvent devenues des résidences privées et/ou touristiques.

Dans leur majorité, les bâtiments sont des maisons en pierre, souvent anciennes. C'est notamment le cas dans le village où elles sont fortement concentrées selon un modèle traditionnel provençal très minéral. Autour du cœur villageois, des quartiers pavillonnaires plus récents sont venus s'ajouter au fil du temps et selon des modalités plus contemporaines, avec davantage de place laissée à la végétation, notamment dans des jardins.

Avec ses aspérités, recoins, greniers, jardins, potagers, bassins, etc., le village attire un

nombre insoupçonné d'espèces qui viennent y trouver des gîtes pour pousser, se reproduire, se cacher ou se reposer, mais également pour boire et manger.

Souvent, les animaux qui vivent ici ont un lien direct avec l'environnement agricole proche, qui est aussi pour eux un territoire de chasse et de glanage ! En ce sens on peut aussi percevoir le village comme un élément à part entière de son écosystème rural. Les martinets et hirondelles de fenêtres sont particulièrement emblématiques de ce point de vue, de même que diverses espèces de chauves-souris, comme les pipistrelles par exemple.

Hirondelles de fenêtre sous des génoises

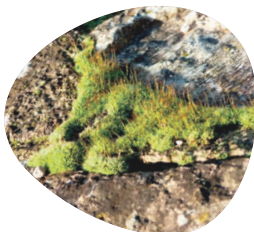


Volonté de végétal dans le minéral !



La pierre est omniprésente dans le village, les murets, les maisons isolées, les bories, les pavements des ruelles et des cours... C'est un élément minéral qui rappelle fortement la roche calcaire du milieu naturel, dont elle est d'ailleurs issue.

Muret colonisé par diverses espèces de lichens saxicoles et une mousse, probablement *Tortula muralis*.



On y retrouve donc un peu les mêmes espèces de lichens, mousses et plantes venues coloniser les interstices. C'est le cas de petites fougères comme la *Doradille cétérac*, ou du *Nombril de vénus* qui affectionne particulièrement les anfractuosités des murs.

Le milieu est ici toutefois un peu plus riche que les parois du milieu naturel. La *Pariétaire* tire parfaitement profit de cela et s'insinue partout le long des murs pas trop souvent nettoyés.



Valériane rouge, ou *Centranthe rouge*



Pariétaire de Judée

Au fil des décennies et des siècles, les villages et habitations humaines ont aussi été le lieu d'implantations d'espèces qu'on ne retrouve pas, ou moins, dans le milieu naturel. Ces espèces ont pu être plantées, comme le *Platane* ou l'*Arbre de Judée*, ou simplement favorisées, comme le *Micocoulier* ou la *Valériane rouge*, très fréquente le long des murs provençaux.

Les insectes, araignées, petits scorpions, mille-pattes, escargots et autres invertébrés

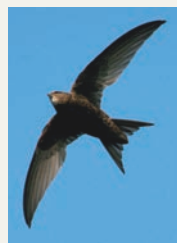
se trouvent dans les mille recoins du village, des maisons et jardins des lieux de vie qui leur sont propres, comme des petites niches écologiques dont ils tirent profit chacun à leur manière. Ce faisant, ils jouent un rôle important de recyclage des différentes plantes et matières, qu'elles aient été amenées par les humains ou non.

Armadillio officialis, un cloporte présent dans le village



Enfin, dans le village, les hameaux et jardins, les broussailles davantage délaissées sont certainement le lieu d'existence de divers « micro-mammifères », c'est-à-dire les mulots et autres musaraignes, profitant eux-mêmes à divers prédateurs, reptiles, oiseaux ou autres mammifères, qu'ils soient sauvages ou non, à commencer par les chats !

Le *Martinet noir*, migrateur hivernant en Afrique centrale et australe, ne séjourne que trois mois par an sur notre territoire pour se reproduire. Sa silhouette fuselée en forme de faucille lui permet de fendre l'air avec une grande agilité. Véritable maître du vol, il peut parcourir d'immenses distances sans se poser et voler en continu près de dix mois.



Autrefois nicheur dans les falaises et cavités rocheuses, il s'est adapté aux constructions humaines. Les anciens bâtiments urbains, riches en anfractuosités, lui offrent des sites de reproduction idéaux. À Viens, il est observé dans le centre du Village.

Aujourd'hui, la modernisation du bâti constitue sa principale menace : les rénovations et constructions modernes ne possèdent plus les cavités nécessaires à son installation, entraînant une forte diminution de ses sites de reproduction.

La Tarente de Maurétanie est un grand gecko commun autour du bassin méditerranéen. Très agile, elle grimpe sans efforts aux murs les plus lisses grâce à des pelotes adhésives positionnées sur ses doigts. Son corps trapu, sa peau granuleuse et ses grands yeux lui confèrent un camouflage très efficace, lui permettant de faire la sieste au soleil en toute sécurité. Inoffensive pour les humains, elle chasse à l'affût les insectes, les araignées voire d'autres jeunes geckos. S'il est courant de l'observer dans les milieux naturels rocheux, cette espèce est très souvent présente dans les cœurs anciens des villages, comme à Viens.

Tarente de Maurétanie

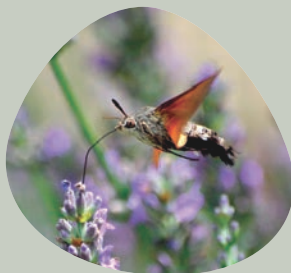


Moineau soulcie

Le Moineau soulcie peut être difficile à distinguer d'autres espèces de moineaux pour un œil non exercé. Il tire son nom d'un sourcil blanc encadré de deux bandes sombres en arrière des yeux. C'est un passereau sédentaire plutôt granivore, mais il est également insectivore, notamment en période de reproduction. Il apprécie les milieux rocheux, mais s'adapte bien à une grande variété d'habitats, y compris les villages, les hameaux et les fermes. Dans le Luberon, cet oiseau est rarement observé et ses effectifs y sont à priori faibles. Il a été découvert au cours de l'ABC dans la commune aux abords d'une ferme près de Saint-Amas.

Présent partout et jusque dans l'intérieur des maisons en hiver où il cherche parfois à passer la mauvaise saison, **le Moro-Sphinx** est un papillon de la famille des Sphingidés. On le voit fréquemment rechercher sans relâche des fleurs à butiner. Sa longue trompe lui permet d'aller chercher le nectar loin dans le tube des fleurs comme la Lavande, la Valériane rouge, les Onagres, le thym, etc. Il en tire une énergie qui lui est vitale car son vol stationnaire (75 battements par seconde !) lui en demande beaucoup.

C'est aussi un migrateur capable de parcourir plusieurs milliers de kilomètres pour rejoindre des contrées plus favorables. Il est présent partout en Europe et dans une grande partie de l'Asie.



Moro-Sphinx

La géodiversité



En rive gauche du Calavon, l'alternance de couches d'argile et de calcaire dessine une série plateaux inclinés vers le sud, appelées cuestas. La carrière d'argile de Triclavet présente plusieurs niveaux où sont conservées des empreintes de pas fossiles de mammifères. On y trouve notamment la plus longue piste de rhinocéros fossile connue au monde.

Qu'est-ce que la géodiversité ?

« On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat. »

Art. L110-1 du Code de l'environnement



Grenouille et poissons fossiles des calcaires en plaquettes de Viens (Musée de géologie, Apt).

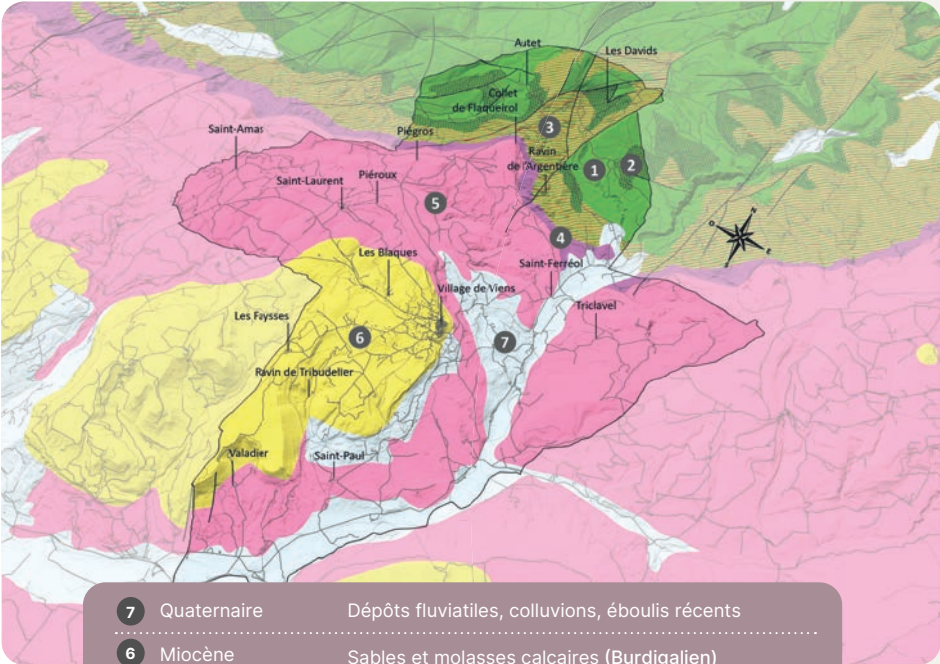
Ces couches géologiques se sont formées il y a environ 30 millions d'années, à l'Oligocène, au fond d'un lac. Elles sont connues pour la qualité exceptionnelle de leurs fossiles : poissons, oiseaux, tortues, chauves-souris et grenouilles. On y trouve également des fossiles de plantes et d'insectes.



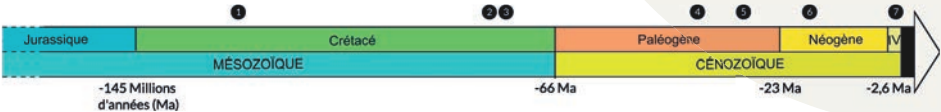
Différentes ressources telles que la carte géologique, les cartes topographiques, les données sur les sols et toutes les observations de terrain permettent d'illustrer la géodiversité de la commune.

La géodiversité à Viens

La commune de Viens est constituée de roches sédimentaires d'âge compris entre -120 millions d'années (Aptien) et la période actuelle. Les roches les plus anciennes sont des calcaires massifs à faciès urgonien, dans la partie nord de la commune.



- | | | |
|---|-------------------|---|
| 7 | Quaternaire | Dépôts fluviatiles, colluvions, éboulis récents |
| 6 | Miocène | Sables et molasses calcaires (Burdigalien) |
| 5 | Oligocène | Calcaires, argiles, marnes |
| 4 | Éocène | Argiles grises et rouges |
| 3 | Crétacé supérieur | Faciès d'altération – sables ocreux (Albien-Cénomanién) |
| 2 | Crétacé supérieur | Grès verts glauconieux (Albien) |
| 1 | Crétacé inférieur | Marnes grises et calcaires à faciès urgonien (Aptien) |



Géomorphologie

La commune de Viens s'étend sur 452 mètres de dénivelée et présente plusieurs formes de reliefs caractéristiques : le plateau qui porte le village, des parois verticales, des blocs issus de l'érosion du plateau, des cuestas, de nombreux ravins (Tribudelier, Rossignol, les gypières, l'argentière...), des combes, des cols...

Le nord de la commune est marqué par des dépressions marneuses entre des affleurements calcaires. Il s'agit de fossés d'effondrement limités par des failles.

La commune est traversée par le Calavon dont le nom viendrait de la racine pré-indoeuropéenne «cal» signifiant la pierre et le mot celt «avon» signifiant le fleuve.



La Dalle de Viens est un site classé en réserve naturelle où sont conservées plus de 200 empreintes de pas fossiles organisées en pistes. Elles ont été laissées à la surface d'un sédiment meuble, au bord d'un lac, par des mammifères terrestres apparentés aux rhinocéros (empreintes à trois doigts), aux chevrotains ou aux phacochères (empreintes à deux doigts). Ces empreintes témoignent du passage d'animaux disparus, pendant quelques secondes, à l'Oligocène, il y a environ 33 millions d'années).

Les affleurements de molasse calcaire du Miocène renferment par endroits des fossiles d'invertébrés (coquilles, coraux, oursins) qui témoignent de la présence de la mer il y a environ 20 millions d'années, au Burdigalien. Il est important de préserver ces gisements.



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

Créée en 1987, la Réserve naturelle géologique du Luberon protège 28 sites paléontologiques répartis dans 20 communes du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence. Viens en compte cinq, datés de l'Oligocène (environ -30 millions d'années). Toute atteinte aux fossiles et minéraux y est interdite. La commune est également intégrée au périmètre de protection de la réserve. Elle comprend six sites inscrits à l'Inventaire national du patrimoine géologique : les gisements fossilifères des calcaires en plaquettes oligocènes, les dalles à empreintes de mammifères (Viens, Triclavet, la Jauberte), le massif des ocre et les géodes de célestine éocènes.

Le collet de Flaqueirol marque la limite entre les affleurements de sables ocreux, à l'ouest, et les affleurements de grès verts glauconieux, à l'est. C'est un site clé pour la compréhension de la formation géologique des ocre du Pays d'Apt il y a 100 millions d'années.



Les enjeux

biodiversité et géodiversité

sur le territoire de la commune

- 1 Secteurs siliceux d'Autet et du Collet de Flaqueirol, avec une végétation remarquable et rare, adaptée aux sols acides. À préserver.
- 2 Ravins de l'Argentière et des Gypières – secteur remarquable, d'une grande naturalité et tranquillité, très diversifié géologiquement et avec une multitude de milieux forestiers, humides et rocheux préservés.
- 3 Paysages agro-pastoraux de Saint-Amas et des piémonts de Viens – cultures extensives diversifiées, bocage, haies, murets, cabanons, abritant une biodiversité menacée (oiseaux, flore...).
- 4 Village de Viens – espèces dépendantes du bâti traditionnel.
- 5 Milieux rocheux – très disséminés dans la commune (parois près du village, le long de ravins, petits éboulis calcaires ou marneux...) avec leur flore et leur faune spécifiques. Gîtes précieux pour certains oiseaux et chauves-souris.
- 6 Pelouses sèches et garrigues – petits espaces çà et là (La Chau, Campagne Calavon, etc.) généralement entretenus par le pâturage. Supports d'une riche biodiversité méditerranéenne (oiseaux, flore, invertébrés...).
- 7 Milieux humides et riverains du Calavon. Extrêmement précieux car faune et flore étroitement dépendantes d'une eau de qualité, circulante ou dans le sol.
- 8 Secteurs de très vieux arbres (Campagne Calavon, la Tuilière, les Faysses, etc.). diversité exceptionnelle d'insectes, associée à ce type de milieu, qui est aussi utilisé par de nombreux oiseaux et chauves-souris.
- 9 Multitude de petites zones humides un peu partout dans la commune : ruisseaux temporaires, mares, aiguiers. Lieux de vie et d'abreuvement pour de nombreuses espèces.



Les exemples d'actions dans la commune



Préservation du patrimoine géologique

La préservation repose sur une bonne connaissance des sites géologiques : empreintes fossiles de mammifères, calcaires en plaquettes de Campagne-Calavon et invertébrés marins fossiles notamment. Le Parc du Luberon, gestionnaire de la Réserve naturelle géologique, ainsi que la commune, soutiennent activement les travaux de recherche et la diffusion des résultats, tant dans des revues scientifiques que dans le *Courrier scientifique du Parc*.



Valorisation de la géodiversité

Plusieurs sites d'intérêt géologique offrent un fort potentiel de valorisation pour sensibiliser les habitants à l'évolution des paysages, des milieux et du climat au cours des temps géologiques.

La commune et le Parc naturel régional du Luberon, reconnu Géoparc mondial UNESCO, pourront développer des outils de médiation scientifique (sentiers d'interprétation,



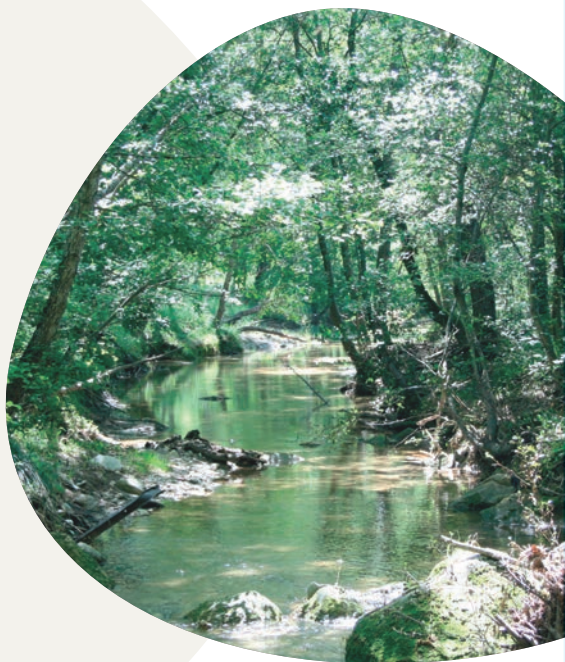
panneaux, livrets) autour des thématiques phares du territoire : paysages d'hier et d'aujourd'hui, exploitation des ressources minérales. Ces actions répondent particulièrement aux directives des géoparc mondiaux UNESCO.



Soyons SAGE pour conserver la biodiversité des milieux humides !

Le Calavon amont présente globalement un bon état de conservation et joue un rôle de réservoir biologique du fait d'une concentration des principales espèces patrimoniales (Barbeau méridional, Écrevisses à pattes blanches, Castor d'Europe, ...). Cette situation est cependant fragile, notamment en raison d'une pression forte sur la ressource en eau locale dans un contexte d'évolution climatique tendant vers des périodes de sécheresse de plus en plus sévères.

Une gestion partagée de la ressource en eau pour satisfaire les besoins des différents usages et des milieux aquatiques, en anticipant l'avenir, est recherchée au travers du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon animé par le Parc du Luberon. Des actions de sensibilisation, d'économies d'eau, de sécurisation d'accès à la ressource, de suivi des débits des cours d'eau et des eaux souterraines, sont menées dans ce sens à l'échelle du bassin versant du Calavon-Coulon.



Un site Natura 2000 pour les Ogres du pays d'Apt

Particularité géologique dans un contexte globalement calcaire, le site des ogres est constitué d'un paysage extraordinaire et multicolore. Cette composante siliceuse induit une végétation originale et exceptionnelle. À Viens, 144 hectares sont intégrés dans le site Natura 2000, désigné par l'Union euro-

péenne et animé par le Parc naturel régional du Luberon. Il s'agit du versant de la rive gauche du ravin de la Doa et du Bois d'Autet. Cette gestion vise à conserver la biodiversité et réguler les activités humaines (tourisme, randonnée, exploitation forestière, etc.).

Et moi, je fais quoi pour la biodiversité et la géodiversité ?



Dans mon jardin, mon bois et mes champs

- Je repère et je ne coupe pas les arbres habitats pour la biodiversité : arbres âgés, arbres avec des cavités, décollements d'écorces, lierres...
- Je maintiens et je replante des haies, je maintiens l'enherbement dans mes cultures, je jardine sans pesticides, je ne coupe pas les arbres de bords de champs.
- Je favorise une végétation diversifiée, je crée et je garde des tas de pierre, de feuilles et de bois qui offrent des habitats pour la faune et de l'humus pour nourrir

Dans ma maison et mon jardin

- Je conserve les espaces entre les vieilles pierres.
- J'apprends les bons gestes pour préserver la faune et la flore.
- Chaque année, je laisse en jachère une partie de mon jardin pour conserver

le sol et favoriser les auxiliaires des cultures (hérisson d'Europe, Léopard des murailles...).

- Je préserve les sources, les mares, les ruisseaux. Je facilite l'accès pour la faune et je maintiens l'écoulement des sources et des ruisseaux.
- Je limite ma consommation d'eau, car chaque goutte compte. À titre privé ou professionnel, je fais appel à la commune et au Parc du Luberon pour vérifier la possibilité de puiser les eaux de source ou en sous-sol, au regard des capacités du bassin versant et de la réglementation.

des espaces non fauchés l'hiver afin de préserver œufs et chenilles ou larves d'insectes.

- Je pratique la fauche tardive (septembre à février), pour permettre la montée en graines des fleurs et la préservation du cycle de vie des insectes.
- Je conserve des ronciers et des lierres.

- Pour préserver la qualité de l'eau, j'utilise le moins possible de produits nocifs pour l'environnement et favorise les produits naturels (éviter les détergents et préférer les produits biodégradables : savon de Marseille, vinaigre en quantité raisonnable).
- Je ne rejette pas de produits polluants dans les évier, les toilettes ou les regards d'évacuation (pas d'huile de vidange, de médicaments, de fonds de pots de peinture...)

Et pour la géodiversité ?

- J'observe les affleurements géologiques et je signale les curiosités au service Géologie du Parc du Luberon, ou bien je crée une fiche pour le programme de sciences participatives sur la diversité géologique : www.vigie-terre.org
- Je laisse en place roches, minéraux et fossiles pour préserver le patrimoine géologique, notre bien commun.



POUR ALLER PLUS LOIN

- J'inventorie les espèces sur ma commune grâce à des outils numériques recensés sur le site du Parc du Luberon.
- Je consulte des ouvrages et des sites internet pour améliorer ma connaissance.

www.parcduluberon.fr/abc-outils



- Je consulte l'ouvrage de référence *4 saisons de nature, du Luberon à la montagne de Lure* (disponible à la Maison du Parc à Apt : 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr).
- Je prends connaissance de la liste des espèces présentes sur ma commune, en téléchargement ici :

www.parcduluberon.fr/abc-viens

- Je me balade sur l'itinéraire « Viens : biodiversité en chemin »

www.cheminsdesparcs.fr

CHEMINS DES PARCS





Accompagnées par le Parc naturel régional du Luberon, les communes de Viens, Auribeau, Lauris, Puget et Volx se sont engagées dans la réalisation d'Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales en 2024 et 2025, en partenariat avec la LPO PACA et le Groupe Chiroptères de Provence, avec le soutien de l'Office français pour la biodiversité.

Pour l'ABC de Viens, nous tenons à remercier :

Les élus et l'équipe municipale de la commune de Viens, pour la confiance qu'ils ont accordée à cette démarche, pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Les habitantes et habitants, pour leur participation régulière aux actions des ABC et pour

nous avoir fait découvrir les richesses de leur environnement.

Les habitantes et habitants de Viens qui ont partagé leurs témoignages, leurs photographies ou leurs ouvrages pour alimenter cette brochure.

Les associations partenaires : la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO), le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et Soies et le Réseau Entomologique de Vaucluse et des Environs (REVE), pour avoir contribué activement à ce projet et fait part de leurs passions et expertise.

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon pour son soutien financier et sa présence tout au long du projet.



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès 84400 Apt
contact@parcduluberon.fr
www.parcduluberon.fr/abc

 Rejoignez le groupe Facebook
«ABC du Parc du Luberon»

+   

